



RÈGLEMENT INTÉRIEUR ISSOIRE 2025

L'utilisation des pistes et des infrastructures du CEERTA entraîne automatiquement l'acceptation sans réserve du présent règlement.

Le non-respect de l'une des clauses de ce règlement sera sanctionné par l'exclusion immédiate du contrevenant *sans aucune indemnité compensatrice* et pourra faire l'objet éventuellement d'une action en dommages et intérêts.

CONDITIONS D'UTILISATION :

Les obligations ci-dessous énoncées ont pour but :

- la sécurité de toutes les personnes présentes sur le site.
- l'absence maximale de nuisance dans un souci de respect des riverains et de l'environnement, et ce dans le cadre de la législation française concernant les activités bruyantes.

LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT – NUISANCES SONORES

- Les utilisateurs devront veiller à ce que ni huile, ni combustible ne s'écoulent dans la nature ou sur la piste, de même ils devront déposer leurs déchets dans les poubelles prévues à cet effet sur le site.
- Le circuit asphalte est homologué pour les véhicules ne dépassant pas *95 db/A en statique*. « Le circuit est équipé d'un dispositif de mesure sonométrique *dynamique*, les véhicules devront impérativement respecter l'arrêté d'homologation et notamment les valeurs de puissance acoustique déterminées en pleine charge par les des Règles Techniques et de Sécurité de la FFM au point de référence du circuit », c'est-à-dire *109dB/A* (RTS FFM / Titre 1 / Article 14)
- Les 2 temps et les monocylindres <300 cm³ sont *INTERDITS*

DIVERS

- Il n'est pas possible de camper dans l'enceinte du circuit.
- L'introduction de boissons alcoolisées est formellement interdite dans l'enceinte du circuit.

HORAIRES

Ouverture du site : 8h00, Fermeture du site : 18h30.
Horaires d'utilisation du circuit asphalte : 9h00 - 12h30 & 14h00 - 17h30.



SECURITE

1. En cas de panne, de sortie de route, ou de chute :
Feu / drapeau rouge : tout le monde rentre au paddock, doublement interdit. La piste ne sera rouverte qu'après évacuation du véhicule et nettoyage.
2. Fin de la série ou de la journée :
Drapeau à damier : Tout le monde rentre au paddock à vitesse réduite, doublement possible.
3. Il est formellement interdit de faire demi-tour sur le circuit ou de s'arrêter, sauf en cas d'urgence ou de casse moteur où il faut se mettre au maximum sur le bas coté.
4. Pas de comportement dangereux sur la piste pour les autres utilisateurs du circuit.
Nous pourrons arrêter et exclure de la journée un pilote ou un véhicule jugé dangereux.
Les plus rapides doivent faire attention aux plus lents.
5. **Les personnes accompagnant les conducteurs ainsi que le public** ne doivent en aucun cas franchir la barrière délimitant la zone paddock (décret 2006-554)
6. **Cuir 1/2 pièces (zippés), casque, gants et bottes en cuir, dorsale OBLIGATOIRE.**
7. **La moto doit être en bon état général** (attention aux pneus, fuites, échappement). Un contrôle visuel sera effectué avant l'entrée sur piste.
8. **Prenez le temps de faire monter en température vos pneus sur 2 tours minimum.**

HORAIRES PREVISIONNELS DES SERIES

8H45 – BRIEFING OBLIGATOIRE

	RACING	INTERMÉDIAIRE	DÉBUTANT
20'	9H00 - 9H20	9H20 - 9H40	9H40 - 10H
25'	10H - 10H25	10H25 - 10H50	10H50 - 11H15
25'	11H15 - 11H40	11H40 – 12H05	12H05 - 12H30
	Pause déjeuner		
25'	14H - 14H25	14H25 - 14H50	14H50 - 15H15
25'	15H15 - 15H40	15H40 - 16H05	16H05 - 16H30
20'	16H30 - 16H50	16H50 – 17H10	17H10 - 17H30



RÈGLEMENT INTÉRIEUR ISSOIRE 2025

Tarif : 135€

Sessions de 20' et 25' pour chacun des 3 groupes (voir horaires prévisionnels ci-dessus)

Restauration possible sur place (Camion pizza 11h/14h - Boissons fraîches - Café – Eau fraîche)

Petit déjeuner offert

Photos gratuites / Vidéos embarquées / Location de chronomètre IR (10€/jour)

Dès 8h Contrôles visuels & administratifs

Vous êtes assuré en RC sur la journée. Vous pouvez choisir une option d'assurance Individuelle/Accident avec notre partenaire www.assuracing.com et/ou prendre une assurance annulation / casse / chute.

Important

- Les conseils sont donnés à titre informatifs et ne peuvent en aucun cas engager la responsabilité de **ART**.
- Le mauvais temps, les grosses chaleurs ou les intempéries ne donnent lieu à aucun remboursement.
- L'exploitant exclura sans aucun remboursement tout véhicule, même si celui-ci possède un échappement d'origine, qui dépasserait la puissance acoustique autorisée sur le circuit. *Rappel 109dB/A en dynamique.*
- Les chèques sont encaissés environ 10 jours avant la manifestation.
- Les groupes sont acceptés à partir de 6 pilotes. La remise inhérente n'est fixée qu'une fois la liste des pilotes reçues. En aucun cas il ne sera admis une remise pour un pilote qui s'inscrit plus tard. En cas de désinscription d'un pilote et si le total des pilotes n'est pas de 6 à minima, le tarif normal s'appliquera au reste du groupe et devra être réglé.
- Un désistement ne peut être pris en compte que par mail ou courrier postal, en aucun cas par téléphone / SMS / réseaux sociaux. Le pilote qui n'a pas souscrit à l'assurance annulation/casse/chute ne peut demander aucun remboursement, avoir ou changement de date à **ART**.
- En cas de paiement en espèces, il se fera contre l'échange d'un chèque envoyé à la réservation.

Action Racing Team
31, rue Bréguet
63100 Clermont-Ferrand

